

---

Norme internationale



4252

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Tracteurs agricoles — Accès, sortie et poste de travail du conducteur — Dimensions**

*Agricultural tractors — Access, exit and the operator's workplace — Dimensions*

Première édition — 1983-12-15

---

CDU 631.372 — 78

Réf. n° : ISO 4252-1983 (F)

Descripteurs : machine agricole, véhicule routier tracteur, poste de travail, issue, issue de secours, dimension, conception, spécification.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4252 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, et a été soumise aux comités membres en octobre 1982.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée:

Afrique du Sud, Rép. d'	Danemark	Pologne
Allemagne, R.F.	Égypte, Rép. arabe d'	Portugal
Australie	Espagne	Roumanie
Autriche	France	Suède
Belgique	Inde	Suisse
Bulgarie	Iran	Tchécoslovaquie
Canada	Italie	URSS
Chine	Nouvelle-Zélande	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques:

Finlande  
Royaume-Uni  
USA

# Tracteurs agricoles — Accès, sortie et poste de travail du conducteur — Dimensions

## 1 Objet

La présente Norme internationale donne des indications pour la conception des tracteurs agricoles en ce qui concerne :

- a) les dimensions minimales des ouvertures d'accès;
- b) les dimensions limites des marchepieds;
- c) le nombre, l'emplacement et les dimensions minimales des sorties de secours;
- d) les dimensions de dégagement interne minimales.

## 2 Domaine d'application

La présente Norme internationale s'applique aux tracteurs agricoles ayant une largeur de voie supérieure à 1 150 mm.

## 3 Références

ISO 3462, *Tracteurs et matériels agricoles — Point de référence du siège — Méthode de détermination.*

ISO 4253, *Tracteurs agricoles — Poste de conduite pour conducteur assis — Dimensions.*

ISO 4254/1, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers — Dispositifs techniques permettant d'assurer la sécurité — Partie 1: Généralités.*<sup>1)</sup>

## 4 Définitions

**sortie de secours:** Dispositif de sortie qui peut être ouvert de l'intérieur de la cabine et qui peut correspondre à une porte d'accès normale.

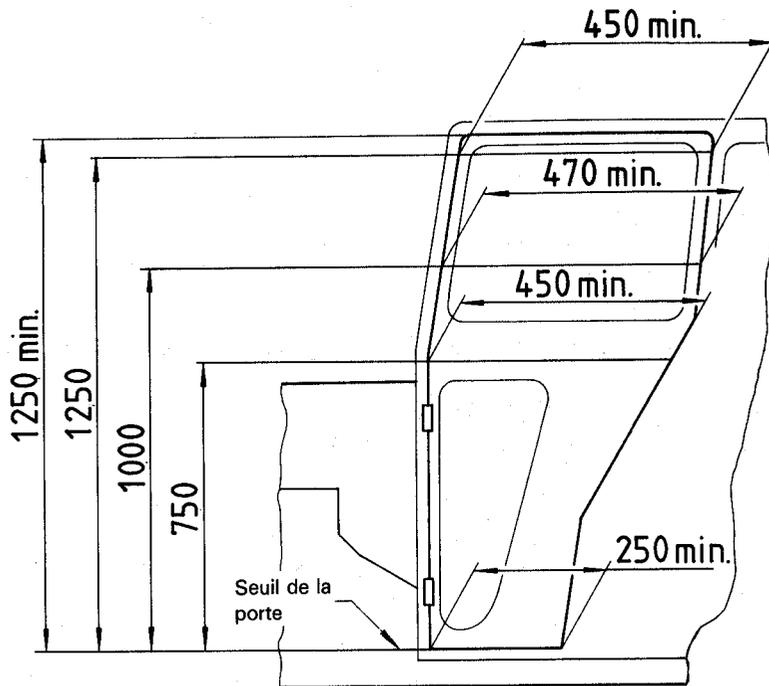
**ouverture d'accès:** Dispositif d'entrée et de sortie à partir de la place de travail ou de la cabine.

## 5 Ouvertures d'accès

Les dimensions minimales de l'ouverture d'une porte d'accès concernant le cadre de la porte et la porte dans la position ouverte doivent être conformes aux figures 1 et 2.

1) Actuellement au stade de projet.

Dimensions en millimètres



NOTE — Pour les tracteurs dont le siège peut être atteint directement à partir du marchepied, les hauteurs auxquelles les largeurs doivent être mesurées peuvent être diminuées.

Figure 1 — Dimensions des portes d'accès

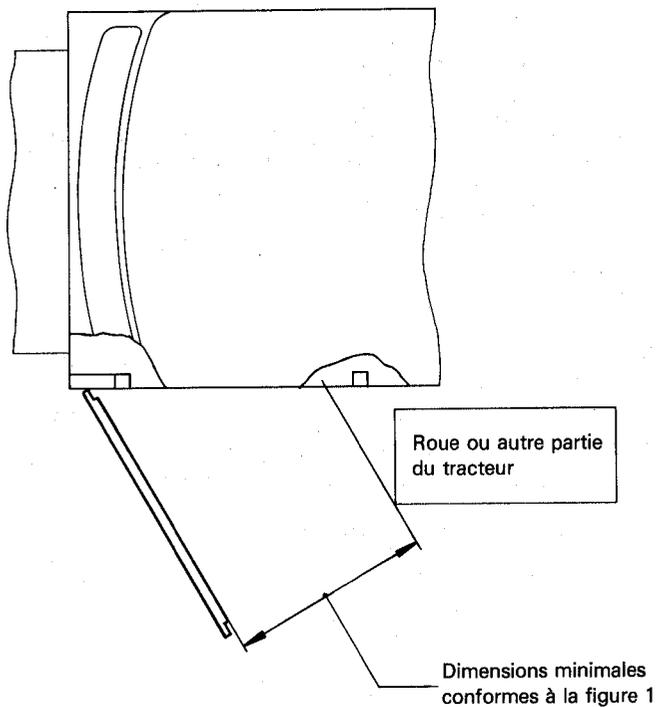


Figure 2 — Exemple de prescription des dimensions de mise en œuvre avec la porte en position ouverte

## 6 Marchepieds

Les dimensions limites des marchepieds sont présentées à la figure 3 et dans le tableau 1.

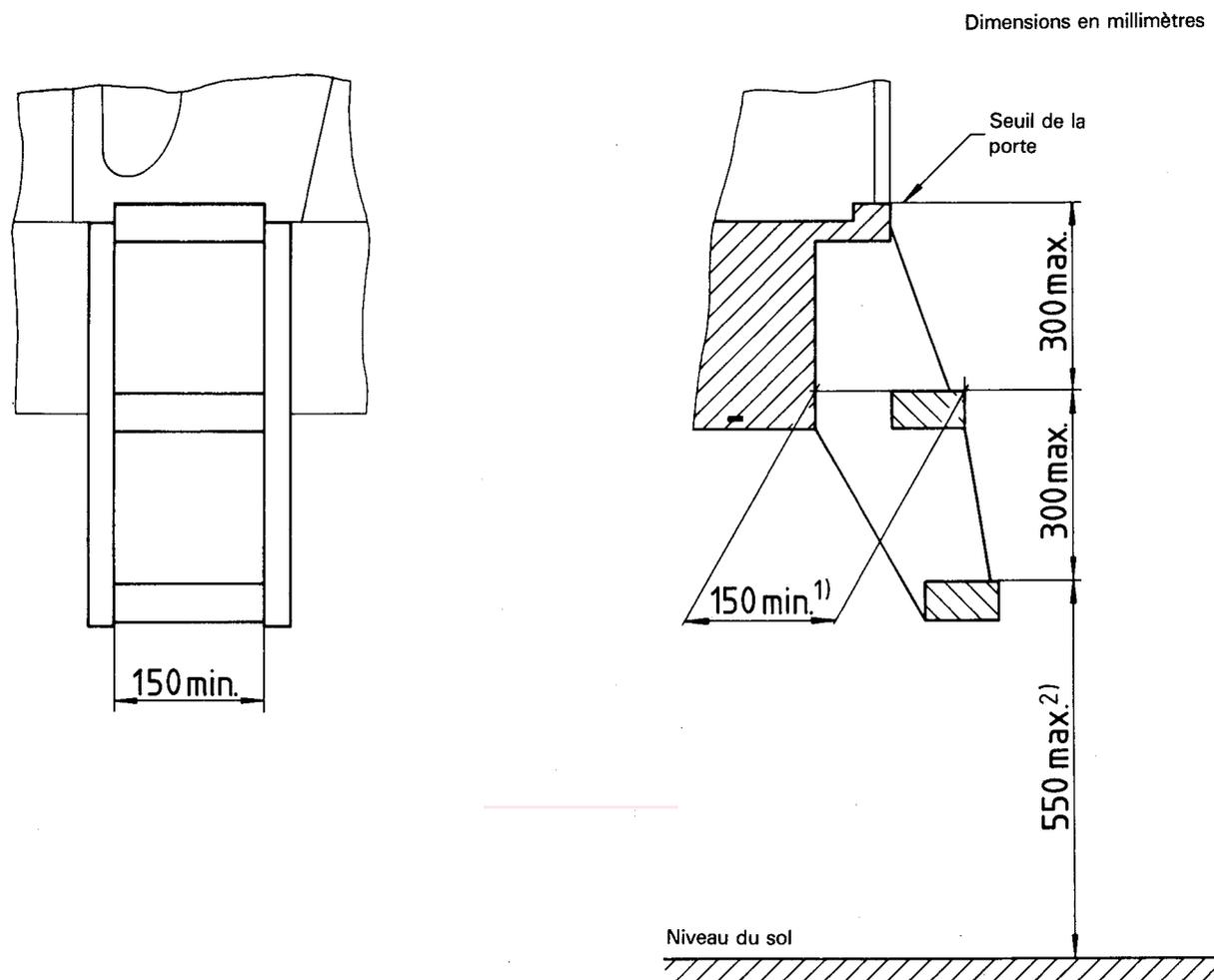


Figure 3 — Dimensions limites des marchepieds

Tableau 1 — Dimensions limites des marchepieds

Dimensions en millimètres

Dimension	Minimum	Maximum
Hauteur de la (première) marche à partir du sol, lorsque le tracteur est arrêté sur une surface plane	—	550
Distance verticale entre la (dernière) marche et le seuil de la cabine	—	300
Distance verticale entre les marches <sup>3)</sup>	—	300
Largeur de(s) marche(s) <sup>4)</sup>	150	—
Dégagement à partir du côté extérieur de la marche (valable pour toutes les marches)	150	—

1) Dégagement minimal et non taille de la surface d'appui.

2) La dimension doit aussi inclure les pneumatiques les plus larges (normalement gonflés) pour le tracteur.

3) La distance verticale entre les marches successives doit être égale (avec une tolérance de  $\pm 20$  mm).

4) Pour des raisons pratiques, cette dimension ne doit pas être inférieure à 250 mm.

## 7 Sorties de secours

### 7.1 Nombre et emplacement

Il doit y avoir, au minimum, trois sorties de secours dont chacune doit être sur un côté différent de la cabine (l'avant, l'arrière et le toit de la cabine peuvent être considérés comme un côté, pour cet usage).

### 7.2 Dimensions

Les dimensions des sections de passage des sorties de secours doivent être suffisamment grandes pour contenir une ellipse ayant des axes principaux de 640 mm et 440 mm.

## 8 Dimensions de dégagement interne

8.1 Les dimensions de dégagement minimales à l'intérieur de la cabine doivent être conformes à la figure 4 et au tableau 2.

Ces dimensions sont définies par rapport au plan de référence vertical, généralement longitudinal au tracteur et passant par le point de référence du siège et le centre du volant de direction.

NOTE — Les dimensions sont fondamentalement valables pour les cabines ayant seulement un siège de conducteur.

8.2 Le point de référence du siège doit être déterminé conformément à l'ISO 3462. Le siège doit être ajusté dans sa position la plus reculée, avec le réglage vertical dans sa position moyenne et la suspension réglée à sa position moyenne.

8.3 Les distances du point de référence du siège aux pédales et au volant de direction sont données dans l'ISO 4253.

Tableau 2 — Dimensions de dégagement interne minimales

Dimensions en millimètres

Dimension	Minimum
Distance entre le point de référence du siège et n'importe quelle partie du plafond de la cabine, au-dessus, vers l'avant et de chaque côté de la tête du conducteur <sup>1)</sup>	1 050
Distance entre le point de référence du siège et la paroi à l'arrière de la cabine, entre 300 et 900 mm au-dessus du point de référence du siège	150
Zone de dégagement latérale à n'importe quelle distance entre 400 et 900 mm au-dessus du point de référence du siège. Perpendiculaire au plan de référence vertical et à une distance de 450 mm en avant du point de référence du siège	450
Distance à partir du côté extérieur de la périphérie du volant de direction et jusqu'à la paroi de la cabine ou aux autres commandes manuelles <sup>2)</sup>	80

Tableau 3 — Dimensions des zones de dégagement autour des commandes<sup>3)</sup>

Dimensions en millimètres

Type de commandes	Dimension
Pour les commandes du moteur et les commandes qui demandent une force de fonctionnement de plus de 150 N	50
Pour les commandes autres que les commandes du moteur qui demandent une force de manœuvre de 80 à 150 N	25

1) Les matériaux souples, tels que les rembourrages, peuvent pénétrer dans l'espace de manœuvre jusqu'à un maximum de 50 mm.

2) Excepté les commandes manuelles montées sur la colonne du volant de direction.

3) Les distances minimales doivent être valables pour toutes les positions de la commande.

